

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-IS-FUS-20-40-20120912

Date de publication : 12/09/2012

DGFIP

IS - Fusions et opérations assimilées - Opérations d'apports partiels d'actifs

Positionnement du document dans le plan :

IS - Impôt sur les sociétés

Fusions et opérations assimilées

Titre 2 : Opérations assimilées aux fusions - Scissions et apports partiels d'actifs

Chapitre 4 : Apports partiels d'actifs

1

Dans les développements suivants il sera traité :

- des engagements à souscrire par la société apporteuse (Section 1 - [BOI-IS-FUS-20-40-10](#)) ;
- des apports de participation assimilés à une branche complète d'activité (Section 2 - [BOI-IS-FUS-20-40-20](#)) ;
- des modalités d'application du régime spécial aux apports partiels d'actif (Section 3 - [BOI-IS-FUS-20-40-30](#)).

Il est rappelé que l'octroi d'un agrément demeure nécessaire lorsque les conditions susvisées ne sont pas remplies (cf. [BOI-SJ-AGR-20-10](#)).